## VENTES A L'ENCAN.

# Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE —DE— RECEVEUR.

**Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.**

No 63,204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division B

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 891 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 40 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro quarante quatre borné par la Promenade Carondelet, les rue Galvez, St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de profondeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Allen d'Hémécourt, voyer, daté le 10 juillet 1853 et déposé dans la étude de P. O. Cuvillier le 10 octobre 1853, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Pisté, Morales et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et désignés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, daté le 2 décembre 1869.

3° Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'ilet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Cascalve ou Royale, Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyot, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Forstall par entrants et onze pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés foncières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenant d'un bureau consistant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen et ils peuvent être inspectés. Aussi un lot de billets dûs à la corporation.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant James E. Gleason, notaire; un dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D. M. Shelars, avocat pour le Receveur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Placement de Choix dans le Sixième District.**

**Cottage Simple, rue Milan, Cottage Double, 631 et 633 rue Milan, coin Laurel.**

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Meyer.

No 63,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 21 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 940 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 janvier 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et appartenances y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans bien, dans l'ilet No 148 borné par les rues Jules, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, de 94 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delsfield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. E. Estringer, ancien notaire en ce ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eyslem Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres ou plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toutes les commodités à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, ou un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication et sûretés usuelles. L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kreismberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

**Résidence de choix et de valeur du Premier District.**

**Une chance pour placement**

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elizabeth Haas, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

**A L'ENCAN**

**Jeudi, le 7 février 1901**

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 21 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et y appartenant de cela situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, de 94 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delsfield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. E. Estringer, ancien notaire en ce ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eyslem Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres ou plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toutes les commodités à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, ou un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication et sûretés usuelles. L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kreismberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

Janv—20 27—fév 3 10 17 24

## VENTE A L'ENCAN

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

## LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

OCCUPÉE COMME

**Un magasin de Thé et de Café, Buanderie et Résidence.**

DANS UN VOISINAGE BIEN PEUPLÉ —CONNUE COMME LES—

**Nos 937 et 941 rue Ste-Anne —ET— 800 rue Royale.**

Formant l'encoignure desdites deux rues.

SUCCESSION DE VVE J. F. LANGUILLE.

No 531—Vingt neuvième Cour Judiciaire de District, paroisse de St-Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 5 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 28 janvier 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages, connue comme les Nos 937 et 941 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez-de-chaussée par un magasin de thé et de café et de buanderie et contenant quelque 12 chambres, escalier dans le vestibule, galeries sur la façade et sur le côté, et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres, et mesurant 34 pieds plus ou moins de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade de 54 pieds plus ou moins sur la rue Royale et formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

La propriété est bien située, seulement à une courte distance de la rue du Canal et dans un excellent endroit pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an avec 8 pour cent d'intérêt payable par semestre, garantie par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur sur ladite propriété ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au-dessous de son enchère et devant payer les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 janv—30—fév 3 10 17 24—mars 3 4 5

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**JOLI COTTAGE**

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823, pour le compte de la succession d'Oscar Mazerat, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 747 borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873 et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoise, connu comme le No 1617 avenue des Champs-Elysées, contenant 8 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

10 janv—10 15 20 27—fév—3 10 14

# Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Superbe Résidence moderne avec Terrains vastes et embellis, Encoignure des rues Prytania et Troisième.**

Succession de Jules M. Brugnières.

No 60,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1901 pour le compte de la succession de Jules M. Brugnières dans le but d'effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Troisième, Quatrième et Collége comprenant un quart du dit ilet lequel est numéroté quatre vingt quatorze sur le plan original du faubourg Livaudais fait par S. Buisson, voyer, sous date du 5 mars 1832 et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, anciennement notaire en cette ville, et d'après un certificat ou devis d'apanage fait par A. G. Blanchard, député voyer sous date du 17 mai 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire en cette ville, le 29 mai 1875 et aussi d'après un devis de S. G. Leblanc & Co, daté le 30 avril 1894, une copie certifiée duquel est annexée au procès verbal de W. L. Hodgson, encanteur, annexé à un acte passé pardevant Gustave Le Gardeur, Jr, un notaire en cette ville le 8me jour de mai 1894, ledit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, cent vingt sept pieds (127) de face à la rue Prytanée sur deux cent quinze pieds (215) de profondeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette magnifique résidence connue comme No 2606 rue Prytania admirablement subdivisée et distribuée. Le tout à l'intérieur et à l'extérieur est le meilleur le plus beau, le plus moderne et richement fini, incluant les plomberies, bains et cabinets de toilette, cheminées avec étagères, gaz partout, grande écurie et remise, superbes jardins, etc. Cette belle et attrayante propriété est située au centre de la plus belle section du "Garden District", entourée des plus élégantes et somptueuses résidences et est incontestablement une des plus belles résidences de cette ville pour un "home" aristocratique.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en trois paiements égaux annuels représentés par des billets à revendre à leur ordre et endossés par eux, garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de (7 0/0) sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. La vente devant contenir la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat l'assurance devant être payée et transférée au porteur des billets, et toutes les clauses nécessaires et usuelles.

Acte de vente et timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs, par devant Edgar Grima, notaire.

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 422-34 rue Howard et Nos 1228—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55,698—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 28 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 422 34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Franklin, Perdido et Bassin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portant les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

# Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledit jugement daté et signé le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Laharpe et Lapeyrouse, étant l'ilet numéro treize; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 23 avril 1880, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistant en un cottage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavée.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomes, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjudication.—SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau, 312 rue Carondelet.

Emile Pomes et Robert J. Maloney, avocats pour les administrateurs.

13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mme E. K. Simpson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,731—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par N. B. Trist, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
29 janv—29—fév 2 7

**Succession de Valentine Mermer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 63,453—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Ellen Kerner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAN CONNELL, Greffier.
McCloskey et Benedict, avocats.
29 janv—fév 2 7

**Succession de Judah Hart.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,733—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Simon, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
24 janv—24 28—fév 2

**Succession de Andrew Johnson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,048—Division E—Attendu que Mme Amanda H. Hilard, veuve de Henry Forshee, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
T. J. Dugan et R. J. Maloney, avocats.
25 janv—25 29—fév 3

**Succession de Mme Joséphine Appolonie.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 64,096—Division A—Attendu que William N. Grunewald a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joséphine Appolonie, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
25 jan—25 29—fév 3

## AVIS AUX CREANCIERS.

**In re Liquidation of the Consumers & Producers Company, Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,802—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par les liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Méhul, avocats.
24 jan—24 28—fév 2

## ASSURANCES.

**Trente-Quartième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances GERMANIA**

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

| | | |
|---|---|---|
| Primes écrites: | | |
| Primes d'incendies | $128,269 10 | |
| Primes maritimes | 514 75 | |
| Primes des rivières | 929 09 | |
| | $129,711 94 | |
| A ajouter: non terminés de 1899 | 46,810 84 | |
| | | $176,522 78 |
| A ajouter: Intérêts, profits et pertes | | 20,318 52 |
| | | $196,841 30 |
| Moins: non terminés de 1900 | | 50,341 29 |
| | | $146,500 01 |
| Débours: | | |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques de feu | $40,656 99 | |
| Sur risques maritimes | 150 75 | |
| Sur risques de rivières | 131 40 | |
| Primes remises | 10,042 98 | |
| Réassurances | 22,350 14 | |
| Commissions | 9,029 00 | |
| Taxes et licences | 3,047 34 | |
| Dépenses générales | 23,691 41 | |
| | | 108,500 01 |
| Profit net sur les affaires de l'année | | $38,000 00 |
| Dividende déclaré en juillet, payé | $8,000 00 | |
| Dividende déclaré en décembre, payable | 8,000 00 | |
| Passé aux fonds de surplus | 22,000 00 | |
| | | $38,000 00 |

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Billets recevables | $828 16 | |
| Dû par comptes individuels | 19,943 74 | |
| Bons des Etats-Unis de ville et d'Etat | 214,234 60 | |
| Stocks de banques, et autres | 63,875 00 | |
| Avoir comptant et en banques | 3,878 89 | |
| | | $302,809 79 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | | $200,000 00 |
| Réserve pour primes non expirées | | 50,341 29 |
| Réserve pour pertes non payées | | 9,468 50 |
| Dividende, 4 0/0 maintenant payable | | 8,000 00 |
| Surplus | | $35,000 00 |
| | | $302,809 79 |

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier, 1901.

(Scens) GEO. C. WALSHE, Notaire public.

13 jan—1 m

**Vingt-neuvième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances**

# TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Primes reçues— | | | |
| Sur risques de feu | | $657,153 42 | |
| Sur risques de mer | | 20,583 28 | |
| Sur risques de rivière | | 13,828 89 | |
| | | $691,565 39 | |
| A déduire— | | | |
| Pertes de feu payées | $290,654 79 | | |
| Pertes de mer payées | 7,059 66 | | |
| Pertes de rivière payées | 4,456 11 | | |
| Primes remboursées | 129,426 07 | | |
| Réassurances | 81,782 60 | | |
| Commissions | 106,318 15 | | |
| Taxes et licences | 8,567 42 | | |
| Dépenses générales d'agence, moins l'intérêt | 39,576 89 | | |
| | $657,851 69 | | |
| Pertes non ajustées et non payées | 28,156 81 | | 686,008 50 |
| | | | $5,556 80 |

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Comptant en banque | $32,045 31 | |
| 250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans | 275,937 50 | |
| 160,000 bons d'Etat de la Louisiane | 177,200 00 | |
| 50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis | 53,000 00 | |
| 20,000 bons à prime de la Nlle-Orléans | 43,950 00 | |
| 100 actions de la banque du Canal | 13,700 00 | |
| 25 actions de la Banque Nationale Germania | 3,297 50 | |
| 10 actions de la Banque d'Epargnes Provident | 1,090 00 | |
| Propriétés foncières — bâtisse du bureau | 40,000 00 | |
| Primes en cours de collection | 76,000 22 | |
| | | $721,210 63 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital | $250,000 00 | |
| Surplus | 199,548 66 | |
| Réservé pour primes non expirées | 235,855 16 | |
| Dû pour réassurances | 4,000 00 | |
| Dividendes non payés | 13,150 00 | |
| Pertes non payées | 28,156 81 | |
| | | $721,210 63 |

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
SAMUEL HYMAN, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné, notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de janvier 190 .

JEFF. C. WENCK, Notaire Public
24 jan—

## AVIS AUX CREANCIERS.

**In re Liquidation du Commercial Club of New Orleans.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,494—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney R. Buchanan et Leonard Magruder liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
30 janv—fév 3 8

**Francis Morere vs Pierre Morere.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,558—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par les liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. R. M. Whitney, avocat.
23 jan - 23 27—fév 1

## ASSURANCES.

**Compagnie d'Assurances —DU— SUN.**

**Quarante cinquième état annuel**

Conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane et aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Primes reçues | | | |
| Des risques de feu | $600,945 10 | | |
| Des risques de rivières | 31,327 84 | | |
| Des risques de mer | 3,541 26 | | |
| | | $635,814 20 | |
| A ajouté non terminé de 1899 et précédentes années | | 229,574 12 | |
| | | | $865,388 32 |
| A déduire non terminé de 1900 et précédentes années | | | 241,736 46 |
| | | | $623,651 86 |
| A déduire: | | | |
| Primes rendues, Feu | $83,951 57 | | |
| Primes rendues, Rivières | 150 58 | | |
| Primes rendues, Mer | 9 42 | | |
| | | $84,111 52 | |
| Réassurance: | | | |
| Feu | $133,218 65 | | |
| Rivières | 10,484 61 | | |
| Mer | 271 14 | | |
| | $143,975 40 | | |
| Ajouter: Montant réservé 1900 | 2,141 99 | 146,117 39 | 230,228 91 |
| | | | $393,422 95 |
| Dépenses: | | | |
| Commissions | $59,941 37 | | |
| Taxes privilégiés, licences, et taxes de guerre | 18,037 23 | | |
| Bureau et pétrolle de feu | 5,476 80 | | |
| Dépenses générales | 68,945 67 | | |
| | | $152,371 07 | |
| Pertes: | | | |
| Pertes de feu payées | $244,097 09 | | |
| Pertes de rivières payés | 6,628 69 | | |
| Pertes de mer payées | 653 14 | | |
| | $251,358 92 | | |
| A déduire: Montant réservé pour pertes non payées 1899 et années précédentes | 56,827 66 | | |
| | $194,531 26 | | |
| Ajouter: Réservé pour pertes non payées 1900 et années précédentes | 40,869 26 | 235,400 52 | 387,771 59 |
| Profit net underwriter pour affaires de 1900 | | | $5,651 36 |
| Reçu pour intérêt sur loyers | | $38,298 36 | |
| A déduire: | | | |
| Taxes de ville et d'Etat sur propriétés | $1,015 00 | | |
| Taxes de ville et d'Etat sur effets mobiliers | 2,925 91 | 3,940 91 | |
| | | $34,357 45 | |
| Profits et pertes | | 15,899 36 | 50,246 83 |
| | | | $55,898 19 |
| Dix pour cent, dividende déclaré durant 1900 | | | 50,000 00 |
| | | | $ 5,898 19 |
| A déduire: | | | |
| Primes non collectées dues depuis plus de trois mois | | | 2,099 20 |
| | | | $3,807 99 |
| Surplus, 1er janvier 1900 | | | 310,910 02 |
| Surplus, 1er janvier 1901 | | | $314,718 01 |

ACTIF

| | | |
|---|---|---|
| Bons des Etats Unis, 4 pour cent enregistrés: | | |
| 1907 | $40,000 00 à 114 | |
| 1925 | 60,000 00 à 137 | $127,800 00 |
| Etat de Louisiane, 4 pour cent consols | 200,000 00 à 108¼ | 216,500 00 |
| Bons de la ville de la Nlle-Orléans 4 pour cent | 500,000 00 à 109 | 545,000 00 |
| 700 actions Canal Bank de Nlle Orléans | 70,000 00 à 142 | 99,400 00 |
| 19 actions de Provident Saving Bank de Nlle Orléans | 1,900 00 à 106 | 2,014 00 |
| Bureau de la Bâtisse de la Compagnie | | 35,000 00 |
| Comptant en Banque et dans le Bureau | | 20,961 63 |
| Primes en cours de collection | $56,062 79 | |
| Primes en moins dues depuis plus de trois mois | 2,099 20 | 53,973 59 |
| | | $1,100,648 22 |

PASSIF

| | |
|---|---|
| Fonds capital | $500,000 00 |
| Réservé pour primes non acquises | 241,736 46 |
| Réservé pour pertes non payées | 40,869 26 |
| Réservé pour dividendes non payés | 1,182 50 |
| Réservé pour réassurances non payées | 2,141 99 |
| Surplus | 314,718 01 |
| | $1,100,648 22 |

Le tableau ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

CHARLES JANVIER, Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 23me jour de janvier 1901.

CHAS. J. THEARD, Notaire public.
25 jan—1 m

## AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier

## ASSURANCES.

**Dix-Huitième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY,**

OF NEW ORLEANS, LA

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

DES AFFAIRES POUR L'ANNEE 1900.

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues: | | |
| Sur risques d'incendie | $359,277 42 | |
| Sur risques de rivières | 3,771 86 | |
| Sur risques de mer | 1,912 40 | |
| | $364,961 68 | |
| Ajouté: Primes réservées de 1899 | 186,419 39 | |
| | $551,421 07 | |
| Ajouté intérêts et profits et pertes | 9,602 84 | |
| | $561,023 91 | |
| Moins: Primes non acquises de 1900 | 145,049 98 | |
| | $415,973 93 | |
| A déduire— | | |
| Primes remises | $63,741 38 | |
| Réassurances | 31,847 68 | |
| | 95,089 06 | |
| Revenu net | $320,884 87 | |
| Débours— | | |
| Pertes payées sur incendies | $200,341 25 | |
| Pertes payées sur rivières | 2,571 62 | |
| Pertes payées sur mer | 537 04 | |
| Commissions | 54,990 21 | |
| Taxes et licences | 15,303 60 | |
| Association des Underwriters | 2,587 98 | |
| Dépenses générales et d'agence | 39,551 33 | |
| | $315,883 03 | |
| Excédent des p